

Le pain d'habitant

Cette brochure, (1) qui vaut tout un livre, soulève opportunément une question capitale : De quel pain devons-nous nous nourrir ?

Le problème du pain intéresse à tel point le bien-être de l'homme qu'on a peine à croire qu'il ne se soit pas depuis longtemps résolu. A la vérité, notre insouciance et notre apathie nous l'ont fait tenir pour résolu, alors que nous n'en avons pas même posé les termes ; et nous avons en fait, sinon en principes, abandonné le bon pain pour le mauvais.

Depuis les temps les plus reculés, on connaissait et appréciait le bon pain. Ce n'est que depuis un demi-siècle que s'en est obscurcie la notion, dans le mirage du progrès industriel. L'industrie moderne — toute appliquée à augmenter plutôt qu'à améliorer la production — aux antiques meules a substitué dans la préparation des farines, des appareils à cylindres, qui par une mouture et un blutage excessifs, altèrent ou éliminent certains des éléments les plus précieux des grains. Le produit ainsi obtenu, quoique déplorablement appauvri, s'est tout de suite recommandé à la faveur du public, par sa finesse et sa blancheur.

Il y eut dès lors une farine à la mode, qu'il fut convenu de juger comme seule belle : la farine blanche ; il y eut un beau pain : le pain blanc, que l'on oppo-à au pain brun vite abandonné aux appétits grossiers par les arbitres du bon ton. Et ce fut ainsi le souci de l'élégance et du savoir-faire, plus que la préférence des consommateurs, qui fit triompher le pain blanc sur presque toutes les tables.

La conception naïve que la beauté du pain réside dans sa blancheur devint en quelque sorte universellement acceptée. Comme si à cette masse presque informe sous laquelle se présente le pain, les couleurs blanche, blonde ou brune, pouvaient par elles-mêmes, donner quelque rayonnement de beauté !

Non, le beau pain ne peut être que le bon. La beauté du pain est dans son aspect de pâte bien levée et cuite à point ; elle est dans son parfum ; elle est dans d'indéfinissables caractères, auxquels se rattache l'évocation des savoureuses délices et des bienfaits réconfortants qu'il nous a déjà assurés.

La beauté du pain n'est que le reflet de ses qualités intrinsèques. Il est beau, s'il est appétissant. Dans

(1) "La grande erreur du pain blanc," par le Dr Aurèle Nadeau. Le gouvernement provincial envoie gratuitement cette brochure à qui s'en lui demande.

un temps et dans un monde où l'on sacrifie volontier le fonds à la forme, jamais on ne répétera trop que sa blancheur ne saurait lui donner même la supériorité de l'apparence.

Mais c'est le goût, et non pas la vue, qui doit nous guider dans le choix de nos aliments. Comment se fait-il que dans l'engouement irraisonné du public, fasciné par la couleur du pain blanc, sa délicieuse saveur n'est pas protégée le pain naturel de l'abandon dans lequel il est

si vite tombé ? Rien n'explique ce fait paradoxal, si ce n'est que l'homme est un être capricieux, dont les préférences comme les actes déconcertent souvent la raison.

Le goût fade du pain blanc ne se peut comparer à la saveur à la fois délicate et pleine, riche de tous les éléments du blé, que présente le pain naturel. Ils le reconnaissent de nos jours, ceux qui ont une fois savouré cet incomparable aliment et ne cessent de le rechercher ensuite

dans les milieux de plus en plus rares où il se retrouve. Mais, si extraordinaire que cela soit, le plus grand nombre de nos contemporains ignorent jusqu'au goût du pain naturel ; et, pour le réintégrer à la place de faveur qu'il occupait justement dans l'alimentation ancestrale, nous devons, révélant ses propriétés méconnues de plusieurs générations, faire apprécier de nouveau cette merveilleuse rapidité (Suite à la 4^{ème} page)

NOTICE OF SALE

Notice is hereby given that there will be sold by public auction on Monday the 30th day of April, A. D. 1917, at the hour of eleven o'clock in the forenoon in front of the Court House in the town of Edmundston in the county of Madawaska and Province of New Brunswick, all the right, title and interest of Alphonse Santerre of the town of Edmundston in the county of Madawaska aforesaid, an infant under the age of twenty-one years, one of the next of kin and heir at law of William L. Rice, late of the town of Edmundston aforesaid, deceased, intestate, in and to the following described lands and premises: —

1. A lot of land bounded on the northerly side by the private road running about fifty feet northerly parallel with St-Francis street on the West by land occupied by George Binguette, on the east by land owned by Annie Rice and by Church street, on the south by St-Francis street and in part by the lot owned by Annie Rice.

2. Lots number 14, 15, 16, 17, 18, 23, 28, 26, 46, 43, 70, 72, 68, 63, 67, 66, 65, 64, 62 and 50 on the plan showing a survey of lands made by one Neil Bradley for the late Annie Rice, dated May, 1911.

3. A lot of land fronting on the easterly side of Canada Street sixty feet wide occupied by Eugene Desjardins subject to a lease to said Eugene Desjardins.

4. A lot of land fronting on Canada Street sixty feet wide, bounded on the southerly side by land owned by Willie St-Onge, on the northerly side by land occupied by Eugene Desjardins.

5. A lot of land fronting on Canada Street sixty feet wide, bounded on the southerly side by land occupied by Denis St-Onge, on the northerly and easterly sides by land owned by J. Frank Rice.

6. A lot of land fronting on St-Francis street bounded on the easterly side by land formerly occupied by one Julian Jean, on the northerly side by the reserved road parallel to and distant one hundred and thirty five feet northerly from St-Francis street on the southerly side by St-Francis street and on the westerly side by land occupied by Annie Rice, being one hundred and twenty three feet more or less, in width and containing thirty-seven one hundredths of an acre, more or less.

The right, title and interest of the said infant, Alphonse Santerre, in the above mentioned lands will be sold in accordance with a license to sell the same issued out of the Probate Court of Madawaska County, bearing the date the 19th day of March, 1917, to the undersigned guardian of the person and estate of the said Alphonse Santerre, infant as aforesaid, who as one of the heirs-at-law and next of kin of William L. Rice is entitled to one undivided fourth part, or interest, in and to the said lands and premises, for the purpose of maintaining, supporting and educating the said infant Alphonse Santerre.

Dated this twenty-sixth day of March, A. D. 1917.
LEONORA COSTELLO
Guardian of the person and estate of Alphonse Santerre

CLOTURE de BROCHE AUX CULTIVATEURS

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai reçu un char de clôtures et de barrières de broche de toutes sortes, pour être vendues à sacrifice d'ici au premier Juin.

Voici les prix pour quelques Styles seulement :
5 broches 36 pouces de hauteur 32c. la perche
6 broches 39 pouces de hauteur 37c. la perche
7 broches 40 pouces de hauteur 42½c. la perche
8 broches 48 pouces de hauteur 48c. la perche

Ce n'est que le prix de quelques Styles pour vous démontrer que mes prix sont plus bas que ceux des manufactures d'aujourd'hui et que les prix sont encore montés d'ici quelques temps et veuillez remarquer que ces clôtures sont faites de broches d'acier de pleine Jeauge No. 9 avec le nœud solide "Marque Frust" reconnue la meilleure aujourd'hui sur le marché avec une ondulation régulière.

A ceux qui ont besoin de clôture d'en profiter. Un lot de Barbelé de 2 et 4 pointes à \$5.25 par 100 lbs, Broche ondulée No. 9 pour clôture à ériger sur champ à \$5.00 par 100 lbs. Broche molle d'attache No. 9, 5c. No. 12. 6c. Broche à foin No. 14, 6c. un lot de raidisseur à main 'Townsend Stretcher' à 90c. Chaque indispensable à ceux qui emploient de la broche. Treillis et clôtures à volailles depuis 24 pouces à 96 pouces de hauteur. Barrières d'acier depuis \$3.00 en montant.

Attention spéciale aux commandes reçues par malle et par téléphone

J. T. VOISINE,
Co. Temiscouata Ste-Rose du Degele.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 1^{er} Août 1916
Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.
Express : Arr. Connor's N. B. 12.35 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.
Mixte : Arr. Edmundston, Jc. 4.50 p. m.
Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.
Express : Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Connor's N. B. 3.10 p. m.
Mixte : Arr. Riv. du Loup 9.10 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houston, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me.
Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
F. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.

WANTED

Peeled Spruce and Balsam Pulpwood. Correspondence invited.
Address : FRASER Limited, Edmundston, N. B.
14 j. n. 6.

ON DEMANDE

Bois de pulpe pelé d'épinette et de sapin. Par correspondance.
S'adresser à : FRASER Limited, Edmundston, N. B.
17 j. n. o.

A Vendre

Très bonne propriété dans la rue Ordinance, grand paterne faisant face à deux coins de rues, avec grange, shed, écurie etc.
Pour autres informations s'adresser à :
GEORGE RINGUETTE,
161 m p Edmundston, N. B.

A Vendre

VOITURES D'HIVER
6 voitures neuves seront vendues au prix coûtant, on peut les voir chez FRANK RICE,
111 m p. Edmundston, N. B.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraser-ville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALS

Adressez-vous
à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

. Travail Rapide et Soigné .

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"